



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 avril 2010

SEANCE DU 29 MARS 2010

IMPASSE ANGÉLINA FAITY : ACQUISITION
DE L'EMPRISE CORRESPONDANT À
L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ (ER) POUR
L'ÉLARGISSEMENT DE LA VOIE (ZV N° 375).

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 avril 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Virginie LEONARD -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Josiane METAYER
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**IMPASSE ANGÉLINA FAITY : ACQUISITION DE L'EMPRISE
CORRESPONDANT À L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ (ER) POUR
L'ÉLARGISSEMENT DE LA VOIE (ZV N° 375).**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'impasse Angéline Faity dessert une parcelle cadastrée section ZV n° 373 qui fait l'objet d'un projet d'aménagement par un investisseur privé. Le PLU a prévu que l'impasse, insuffisamment dimensionnée, devrait faire l'objet d'un élargissement, et a institué à cet effet un Emplacement Réservé (ER). L'emprise de cet ER, cadastrée section ZV n° 375, a une superficie de 715 m². Elle permet en outre la jonction de l'impasse avec la rue des Frères Maichain. Son propriétaire est d'accord pour la céder à la Ville au prix de 21 450 €.

La dépense sera imputée au chapitre 21 – 8221 – 2112 du budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de l'ER correspondant à la parcelle section ZV n° 375 de 715 m² au prix de 21 450 € ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL